

CROIX

Cher les Anciens de la Patriote... Le groupe des Anciens de la Patriote a réuni mardi, au local, rue Eugène...

COE PHARMACIE DE FRANCE... La plus puissante organisation pharmaceutique du Nord de la France.

LANNROY

BLISSA A LA MAIN... M. Jean Ducoulombier, 41 ans, mécanicien, qui était occupé à décharger des barres de fer chez M. Poulet, ramené, à dix heures, à la main gauche.

TOUFFLERS

Pour la santé publique... Des cas de grippe et de scarlatine ayant été constatés dans la commune, M. Verdier, maire, a invité les parents des enfants...

Société de secours mutuels Saint-Ghislain

L'assemblée générale aura lieu le dimanche 19 janvier, à 14 h., chez M. Coline, au beau passage, à Lannoy. La Commission se réunira à 13 h.

BAISEUX

Chez les Anciens Combattants... Les Anciens Combattants de Baisieux-Sud donneront le dimanche 19 dans la salle « Au Pasteur » deux séances de cinéma à 10 h. et 20 h.

ANNAPES

Un vol de lapins... Dans la nuit de mardi à mercredi, des voleurs se sont introduits dans la basse-cour de M. Deffontaine, rue de Tournai, et ont fait malencontreusement sauter deux lapins qu'ils ont emportés.

Les bécariers opèrent

La bicyclette de M. André Roussel, 38 ans, demeurant place de la Liberté, a disparu la nuit dernière, alors que son propriétaire l'avait laissée à la porte de son habitation.

CHERENG

La vente du timbre antituberculeux... La Commission chargée de la vente du timbre antituberculeux a vendu 12.500 timbres et 25 vignettes à 5 francs, soit 13.750 francs.

LA TOMBOLE DES FONCTIONNAIRES DE LA SURETE GENERALE

C'est au 6 février prochain qu'est fixé le tirage de cette grande tombola, dont les principaux lots sont : 1° un portefeuille, valeur 50.000 francs; 2° une automobile Renault (6CV) conduite intérieure; 3° un salon, salle à manger ou chambre à coucher, et plus de mille lots de valeur, agréables ou utiles.

AGENTS CARROSSERIE SPINNEWYN

162, Rue de Lille, 162 TOURCOING 31216

TOURCOING

Aujourd'hui, jeudi 16 janvier : Hôtel de Ville : Bureaux ouverts au public de 9 à 12 h. et de 14 à 18 h.

LA TAXE D'APPRENTISSAGE

La Chambre de commerce de Tourcoing informe les intéressés que les sommes employées par elle en 1929 à des dépenses d'enseignement technique et d'apprentissage représentent 11,67 % de montant de l'imposition demandée.

A l'Union des Amicales du Sacré-Coeur

Le samedi 18 janvier, à 20 h., les amicalités (hommes, dames, jeunes gens et jeunes filles) auront le plaisir d'entendre M. le vicar général Henri Duthoit, qui traitera un sujet toujours d'actualité : « La liberté d'enseignement ». C'est un devoir de solidarité plus que jamais, de compléter la formation intellectuelle auprès de maîtres de valeur et de spécialistes. M. le vicar général instruira et charmera tous ceux qui auront le bonheur de l'entendre.

Le passage sur le pont du boulevard de la Marne

En vue de l'exécution de travaux de réparation des garde-grève du pont-levant électrique établi sur le canal de Tourcoing, M. le Préfet du Nord a, par arrêté du 13 janvier, interdit la circulation sur le pont-levant, entre la rue du Halot et le pont-levant électrique pour le sens de circulation Lille-Tourcoing et sur le même pont pour le sens Tourcoing-Lille.

La fraude

Les proposés de dommes ont été arrêtés et remis à la gendarmerie de Tourcoing pour être défilés au Parcnet en Lille. On leur a fait 48 ans, rue des Robieux, à Lille, qui ont porté de 10 kilos de tabac de contrebande.

PEINTURE-Veritree. Suys. Tél. 26.73 Tg. 70

UN SUICIDE, RUE DE BOMQUY

Un ouvrier, M. Arthur Deman, âgé de 43 ans, demeurant rue de Bomquy, à Lille, a été trouvé pendu, mercredi, à son domicile. On croit que le désespéré a agi ainsi, en raison d'un mariage manqué.

UNION AMICALE DES CATHOLIQUES DES EMPLOYES

La réunion mensuelle est tenue au lundi 27, afin de leur permettre d'acquiescer aux résolutions de la Fédération Nationale Catholique, qui aura lieu, lundi prochain, et au cours de laquelle prendra la parole M. l'abbé Bergy, député de Roubaix.

CHORALE DES ANCIENS COMBATTANTS DU QUARTIER DU SACRE-COEUR

Le samedi 19 janvier, à 20 h., étude d'un nouveau chant.

CHORALE DE LA FOSSÉE

Ce jeudi, à 20 h., répétition de la chorale.

UNE SURPRISE POUR LES ENFANTS

AUJOURD'HUI en Matinée... AU COLISEE... TOMBOLE DE L'ARCHE DE NOE

A l'Union paroissiale du Sacré-Coeur

Demain vendredi, à 20 h., une conférence avec projections sera donnée, salle du Patronage, rue Vauban, aux membres de l'Union paroissiale, aux dames et aux jeunes filles.

A la section de tir à la carabine des Anciens Combattants

L'active Commission de tir de la Section municipale a mis sur pied un grand concours d'entraîneur, pour tous les tireurs ayant participé aux concours de l'année 1929.

CONSULTATION DE FROUBISSONS

Jeudi 18 janvier, à 15 h., à l'Hospice Civil, Docteur consultant, M. Delaëns.

FOYER ST-FRANCOIS

Le dimanche 17 janvier, à 7 h. 45, à 9 h. 45, à 11 h. 45, conférence avec projections en couleurs par M. le chanoine Delaëns.

AGENTS MILITAIRES - LE DRAPEAU

Le dimanche 19 janvier, à 15 h., assemblée au siège, Café de l'Harmonie. Réunion de Commission à 14 heures, au 44 rue de Lille.

COMBATTANTS REPUBLICAINS

Réunion de la Commission au siège, rue de Lille, 161, dimanche 19 janvier, à 19 h.

MARCOEN-BARCEUL

Un camion auto est tamponné par un tramway... Mercredi, vers 13 h. 30, boulevard de Roubaix, à proximité de l'avenue des Acacias, un tramway a tamponné un camion-automobile dans les circonstances suivantes :

Un camion-automobile chargé de sable, appartenant à l'entreprise Moyet et Cie, de Louvain-la-Neuve, conduit par M. Henri Vandewalle, 34 ans, demeurant au Marais de Louvain, 10, place Jean-Jaures, se disposait à franchir les voies du tramway. Apercevant un tramway, le conducteur ralentit et, le laissant passer, le reprit de la vitesse.

HALLUIN

UNE RECEPTION AU « BROUTEUX »

Le président des « Rue Tout-Jus » de Tourcoing rendra visite à la « Saint-Paul ».

AUX SYNDICATS LIBRES

Une belle manifestation en perspective... La section textile des Syndicats libéraux d'Halluin a préparé à l'été prochain son deuxième président, M. Jules Verkinden, à l'occasion du vingt-cinquième anniversaire de son entrée en fonctions.

UNE CONFERENCE SUR LES MISSIONS POLAIRES

Nous rappelons que c'est ce soir jeudi, à 7 h. 30, qu'aura lieu au Cercle Saint-Joseph de la Gare, la conférence, accompagnée de projection donnée par le R.P. Rogues, de la congrégation missionnaire des Oblats de Marie-Immaculée. Le conférencier qui a séjourné durant vingt ans en Atlataska, donnera un dernier aperçu sur les pays des neiges et des glaces polaires.

LA SOUSCRIPTION EN FAVEUR DE M. DELEU ET DE SES ENFANTS

Nous avons publié hier la dernière liste de la souscription ouverte par le Syndicat d'initiative « Les Amis d'Halluin » en faveur de M. Deleu et de ses enfants.

L'OLYMPIQUE SPORTING HALLUINOIS

Le dimanche 17 janvier, à 14 h. 15, à Halluin, les rencontres entre Bouchainois et Halluinois ont toujours été beaucoup de profit, les uns et les autres s'entraînant avec zèle, et cette année, étant donné le classement défavorable des deux Clubs, les rencontres ont été très intéressantes.

UN BAL DE CHARITE 2 FIEVRIER

Amis que nous avons annoncé, l'Alliance Franco-Polonaise du Nord de la France, qui présidera M. le recteur Albert Châtelet, organise pour le dimanche 2 février, son bal de charité annuel au profit de « La Protection polonaise » dirigée à Lille par M. Brzezinski.

UN BAL DE CHARITE 2 FIEVRIER

Amis que nous avons annoncé, l'Alliance Franco-Polonaise du Nord de la France, qui présidera M. le recteur Albert Châtelet, organise pour le dimanche 2 février, son bal de charité annuel au profit de « La Protection polonaise » dirigée à Lille par M. Brzezinski.

BOUSBOECHE

Des malfaiteurs brisent la vitrine d'un magasin d'objets d'art

At au cours de la nuit de mardi à mercredi, la vitrine du magasin de vente d'objets d'art à Aux

CARNET DU JOUR

Mariages... Hier mercredi a été célébré à La Madeleine, en l'église St-Marie-Madeleine, une nombreuse et brillante assistance, le mariage de M. Anne Hendrickx, fille de M. et M. Georges Hendrickx-Prouvost, avec M. Robert Ducrocq, notaire à Lille, décédé de la Croix de Guerre, fils de M. et M. Maxime Ducrocq-Lefebvre.

Bénéficiaire municipale a été donnée par le R.P. Volmet, supérieur des Dominicains de Lille. Les témoins étaient : pour la mariée M. Amédée Prouvost, sa grand-mère, et pour le marié M. Paul Ducrocq, son frère.

Le mariage de M. Pierre Descombes, Georges Ducrocq, Philippe Franchonnet, Pierre Ducrocq, Claude Vandebussche et Georges Hendrickx.

Samedi, à 11 h., en l'église Saint-Pierre, à Croix, a été célébré devant une nombreuse et sympathique assistance composée de parents et d'amis le mariage de M. Pierre Giorieux, industriel, et de M. Elvina Taft, décédée, avec M. Marie Louise Taft, fille de M. Julien Taft, entrepreneur et de M. et M. née Louise Legendre.

Le mariage de M. et M. M. l'abbé Vanhellemme cousin du marié qui à cette occasion a prononcé une émouvante et délicate allocution.

Les chants furent exécutés par le chœur paroissiale avec accompagnement de sentiment.

Le mariage de M. et M. M. l'abbé Vanhellemme cousin du marié qui à cette occasion a prononcé une émouvante et délicate allocution.

Le mariage de M. et M. M. l'abbé Vanhellemme cousin du marié qui à cette occasion a prononcé une émouvante et délicate allocution.

Le mariage de M. et M. M. l'abbé Vanhellemme cousin du marié qui à cette occasion a prononcé une émouvante et délicate allocution.

Le mariage de M. et M. M. l'abbé Vanhellemme cousin du marié qui à cette occasion a prononcé une émouvante et délicate allocution.

Le mariage de M. et M. M. l'abbé Vanhellemme cousin du marié qui à cette occasion a prononcé une émouvante et délicate allocution.

Le mariage de M. et M. M. l'abbé Vanhellemme cousin du marié qui à cette occasion a prononcé une émouvante et délicate allocution.

Le mariage de M. et M. M. l'abbé Vanhellemme cousin du marié qui à cette occasion a prononcé une émouvante et délicate allocution.

Le mariage de M. et M. M. l'abbé Vanhellemme cousin du marié qui à cette occasion a prononcé une émouvante et délicate allocution.

Le mariage de M. et M. M. l'abbé Vanhellemme cousin du marié qui à cette occasion a prononcé une émouvante et délicate allocution.

Le mariage de M. et M. M. l'abbé Vanhellemme cousin du marié qui à cette occasion a prononcé une émouvante et délicate allocution.

Le mariage de M. et M. M. l'abbé Vanhellemme cousin du marié qui à cette occasion a prononcé une émouvante et délicate allocution.

Le mariage de M. et M. M. l'abbé Vanhellemme cousin du marié qui à cette occasion a prononcé une émouvante et délicate allocution.

Le mariage de M. et M. M. l'abbé Vanhellemme cousin du marié qui à cette occasion a prononcé une émouvante et délicate allocution.

Le mariage de M. et M. M. l'abbé Vanhellemme cousin du marié qui à cette occasion a prononcé une émouvante et délicate allocution.

Le mariage de M. et M. M. l'abbé Vanhellemme cousin du marié qui à cette occasion a prononcé une émouvante et délicate allocution.

Le mariage de M. et M. M. l'abbé Vanhellemme cousin du marié qui à cette occasion a prononcé une émouvante et délicate allocution.

Le mariage de M. et M. M. l'abbé Vanhellemme cousin du marié qui à cette occasion a prononcé une émouvante et délicate allocution.

Le mariage de M. et M. M. l'abbé Vanhellemme cousin du marié qui à cette occasion a prononcé une émouvante et délicate allocution.

Le mariage de M. et M. M. l'abbé Vanhellemme cousin du marié qui à cette occasion a prononcé une émouvante et délicate allocution.

Le mariage de M. et M. M. l'abbé Vanhellemme cousin du marié qui à cette occasion a prononcé une émouvante et délicate allocution.

Le mariage de M. et M. M. l'abbé Vanhellemme cousin du marié qui à cette occasion a prononcé une émouvante et délicate allocution.

Le mariage de M. et M. M. l'abbé Vanhellemme cousin du marié qui à cette occasion a prononcé une émouvante et délicate allocution.

Le mariage de M. et M. M. l'abbé Vanhellemme cousin du marié qui à cette occasion a prononcé une émouvante et délicate allocution.

Le mariage de M. et M. M. l'abbé Vanhellemme cousin du marié qui à cette occasion a prononcé une émouvante et délicate allocution.

Le mariage de M. et M. M. l'abbé Vanhellemme cousin du marié qui à cette occasion a prononcé une émouvante et délicate allocution.

Le mariage de M. et M. M. l'abbé Vanhellemme cousin du marié qui à cette occasion a prononcé une émouvante et délicate allocution.

Le mariage de M. et M. M. l'abbé Vanhellemme cousin du marié qui à cette occasion a prononcé une émouvante et délicate allocution.

Le mariage de M. et M. M. l'abbé Vanhellemme cousin du marié qui à cette occasion a prononcé une émouvante et délicate allocution.

Le mariage de M. et M. M. l'abbé Vanhellemme cousin du marié qui à cette occasion a prononcé une émouvante et délicate allocution.

Le mariage de M. et M. M. l'abbé Vanhellemme cousin du marié qui à cette occasion a prononcé une émouvante et délicate allocution.

Le mariage de M. et M. M. l'abbé Vanhellemme cousin du marié qui à cette occasion a prononcé une émouvante et délicate allocution.

Le mariage de M. et M. M. l'abbé Vanhellemme cousin du marié qui à cette occasion a prononcé une émouvante et délicate allocution.

Le mariage de M. et M. M. l'abbé Vanhellemme cousin du marié qui à cette occasion a prononcé une émouvante et délicate allocution.

Le mariage de M. et M. M. l'abbé Vanhellemme cousin du marié qui à cette occasion a prononcé une émouvante et délicate allocution.

Le mariage de M. et M. M. l'abbé Vanhellemme cousin du marié qui à cette occasion a prononcé une émouvante et délicate allocution.

Le mariage de M. et M. M. l'abbé Vanhellemme cousin du marié qui à cette occasion a prononcé une émouvante et délicate allocution.

Le mariage de M. et M. M. l'abbé Vanhellemme cousin du marié qui à cette occasion a prononcé une émouvante et délicate allocution.

Le mariage de M. et M. M. l'abbé Vanhellemme cousin du marié qui à cette occasion a prononcé une émouvante et délicate allocution.

Le mariage de M. et M. M. l'abbé Vanhellemme cousin du marié qui à cette occasion a prononcé une émouvante et délicate allocution.

Le mariage de M. et M. M. l'abbé Vanhellemme cousin du marié qui à cette occasion a prononcé une émouvante et délicate allocution.

Le mariage de M. et M. M. l'abbé Vanhellemme cousin du marié qui à cette occasion a prononcé une émouvante et délicate allocution.

Le mariage de M. et M. M. l'abbé Vanhellemme cousin du marié qui à cette occasion a prononcé une émouvante et délicate allocution.

Arts Réunis, tenu par M. L. Patry, a été brisé par des malfaiteurs.

Celui-ci n'ont dérobé qu'une trentaine de bagues en argent et métal; ils auraient pu s'emparer de quantité d'objets de valeur.

Les progrès de l'hygiène sociale

L'ASSAINISSEMENT... L'hygiène d'une ville comporte deux études essentielles : 1° l'adduction d'eau potable; 2° l'écoulement des eaux usées.

Il ne suffit nullement pour y parvenir de canaliser tout bien que mal les eaux souillées et de les envoyer se perdre dans la rivière proche. Ce système ne sert qu'à contaminer les villes en aval du déversement de l'égoût par le fait de cette agglomération de la station d'égout fait un devoir aux Maires, se proportionnant à leur étendue et à leur population. Mais le principe n'est pas moins unique et se résume en ceci : supprimer les germes morbides qui sont des causes d'infection épidémique.

Il faut désinfecter, assainir préalablement les matières usées. Ce travail chimique s'opère dans des stations d'épuration. C'est alors seulement que les déchets devenant inoffensifs peuvent être envoyés sans danger au ruisseau ou à la rivière.

Il va de soi que les pouvoirs publics encouragent dans leurs entreprises d'assainissement les municipalités justement soucieuses de mettre leur administrés à l'abri des contagions. Des subventions leur sont attribuées par le Ministère de l'Intérieur sur les fonds provenant des Jeunes L'ouvriers, ces fonds se relevant de plus en plus insuffisants. La subvention atteint rarement 50 % du devis et il ne peut dépasser 400.000 francs, quelle que puisse être l'importance des travaux prévus et l'importance de la dépense engagée. Pour remédier à cette pénurie, M. PATENOTRE-DESNOYERS, député d'Enghien, a demandé par voie d'amendement au budget de 1930, que les communes qui ont une importance de plus de 100 habitants et qui ont fait des travaux de plus de 100 millions, soient exonérées de la taxe d'habitation pendant deux années.

Le Congrès national des Maires semble porté vers la solution suivante : Ces trois cents millions seraient affectés à payer une partie de l'intérêt des emprunts que les communes sont contraintes d'émettre pour l'exécution de leurs travaux d'utilité publique; en outre, cette somme pourrait être renouvelée, s'il y avait lieu, à l'abri de cette garantie, par des emprunts de travaux pourraient être immédiatement entrepris, sans inquiétude du lendemain.

Il est impossible de traiter la question de l'hygiène publique sans aborder celle de la propreté des individus. Elle a une solution dans l'œuvre des bains-douches. Des ouvrages importants sont aussi dépourvus d'établissements balnéaires que de piscines ou d'étangs.

Chaque chef-lieu de canton au moins devrait avoir ses bains-douches, non seulement pour les autochtones, mais aussi pour les voyageurs et pour les touristes. Le Ministère de l'Intérieur a accompli sur ce point, des travaux importants qui atteignent généralement 50 % de la dépense.

De plus, une sorte d'entente interministérielle a autorisé les Caisses d'Épargne, qui sont nombreuses et riches, à édifier des bains-douches dans leur localité, en y employant une part de leurs fonds.

Certains départements sont entrés hardiment dans cette voie, au contentement général; dans d'autres, l'effort nécessaire n'a pas encore été accompli. Il ne faut pas douter qu'il sera un jour et le plus tôt sera le mieux. Fleury.

LILLE

LA BASSE-COUR FAMILIALE DE LILLE AU PALAIS-RAHEAU

La mise au point de la VI^e Exposition d'œuvres au Palais-Rameau, des 25, 26 et 27 janvier, aura lieu le samedi 23, à 10 heures, au Palais-Rameau. Elle sera suivie d'une conférence par M. l'abbé Bouly.

Deux catégories d'exposants avaient été établies, l'une réservée aux lauréats des grandes expositions pour servir d'exemple, l'autre réservée aux exposants du petit élevage basse-cour familiale.

Les jurés, vétérinaires et trio, qui font l'originalité de cette exposition, image d'une basse-cour publique, ont commencé pendant les journées des 25, 26 et 27 janvier, visiter cette exposition présentée avec tant d'originalité et constater les progrès réalisés en élevage familial, si intéressant à tant de points de vue.

LES AMIS DE LA RADIESTHESIE

La première manifestation de ce groupement dont nous avons eu déjà annoncé la formation, aura lieu le 20 janvier, à 20 h., à l'Hippodrome de Lille, où M. l'abbé Bouly donnera une conférence sur les derniers travaux et faits des expériences très intéressantes. Les cartes de membres de l'Association donneront droit à l'entrée de la salle.

Le Comité a pour président M. l'abbé Bouly, secrétaire M. Léonard, 91, rue de l'Hôpital-Militaire, qui reçoit les adhésions; membres participants, 25 fr.; membres honoraires, 100 fr.; membres fondateurs, versement unique de 1.000 francs.

M. J.-F. BOUCHOR, officier de la Légion d'honneur, présent à la Galerie d'Art Moderne, parvis Saint-Maurice à Lille, du 15 au 25 janvier, ses œuvres exposées à la Galerie d'Art Moderne de la Bretagne avec ses pittoresques costumes.

L'Institut Industriel du Nord

M. Langereur, préfet du Nord, a présidé hier le Conseil d'administration de la Cité Industrielle. Au cours de cette réunion, le projet de réorganisation de l'Institut a été examiné. Au surplus, le directeur de cet Institut va être changé, puisque M. Fournier va abandonner ses fonctions d'ingénieur en chef du département pour entrer dans l'industrie privée.

L'application dans le Nord des Assurances sociales

Plusieurs personnalités, notamment des administrateurs de sociétés de secours mutuels, avaient été convoqués hier à la Préfecture du Nord l'objet de cette réunion était la création d'une Caisse départementale d'Assurances. Mais cette réunion n'a pu avoir lieu. Force a été de la remettre à plus tard, jusqu'à ce que les directives pleines soient venues du ministère.

Un polonais se jette par la portière d'un train près de Marchiennes

Le train allant d'Orchies à Soignies, venant de quitter Marchiennes et atteignant la côte de Wandignies, lorsque la polonaise Marie Stepińska avertit une des ses amies qui se trouvait à ses côtés qu'elle allait se suicider. Avant que le conducteur ne soit averti, la désemparée ouvrit la portière et se jeta sur la voie. Le train avait stoppé aussitôt, la malheureuse, qui gisait sur le ballast, fut relevée et reçut les premiers secours avant d'être dirigée sur l'Hôtel-Hôtel de Bozias dans un état grave.

Une auto s'écrase sur un arbre déraciné à Auchy-les-Orchies

La nuit dernière, une automobile conduite par M. Clouquet, qui venait de Lille et regagnait Valenciennes, s'est écrasée sur un arbre déraciné par la tempête et couché en travers de la route à Auchy-les-Orchies.

Diabète - Albuminurie

Névrologie, Goutte, Rhumatismes, Bronchite, Toux, Asthme, Démangeaisons à l'anus AVEC OU SANS PETITS VERS Incontinence d'urine la nuit ENFANTS, ADULTES et VIEILLARDS TOUTES LES MALADIES D'Estomac, Intestins, Peau, Foie, Reins, Constipation

PAS-DE-CALAIS

Un marinier se noie à Auchy-les-Mines... M. Dequesne, marinier, âgé de 76 ans, s'est noyé accidentellement dans le bassin de l'Imbarcadère des mines de Béthune.

Plusieurs arrestations à la suite d'un incendie volontaire, à Arras

Il y a plusieurs semaines, un incendie détruisant un magasin d'Arras, géré pour le compte d'une société d'alimentation, par un nommé A. Burette. Celui-ci, reconnu coupable de l'incendie fut arrêté et déposé au Parcet. Mais, certains points étant demeurés dans l'ombre, le juge d'instruction d'Arras fit appel, ces jours derniers, à la brigade de police mobile de Lille. M. Droiton, commissaire, et Leroux, inspecteur, entreprirent des recherches et questionnèrent plusieurs personnes à Arras, y compris à Calais.

En cette dernière ville, on retrouva au domicile d'un cousin de l'incendiaire, Georges Burette, plusieurs objets provenant du magasin d'Arras et qui Adolphe Burette désignait comme disparus. Après avoir interrogé plusieurs personnes, la police mobile a arrêté, pour complicité dans l'affaire d'incendie volontaire, les nommés Georges Burette, cousin de l'incendiaire; Germaine Léger, épouse Gaby, amie de Georges Burette, domiciliée avec lui à Calais; la femme et la mère d'Adolphe Burette, qui ont donné des explications successives et contradictoires concernant l'incendie.

SOMME

Un septuagénaire est tué par une auto à Escarbois... Dimanche, dans la soirée, M. Alfred Lartigue, 79 ans, brocanteur, fut renversé par une auto qui conduisait M. Marius Dupuis, réparateur de pneus à Valenciennes. Le choc fut si violent que le vieillard projeté sur la chaussée, eut le thorax défoncé et mourut sur le coup.

DRAMATIQUE IMPRUDENCE

M. Monteur, frère de l'artiste connu, se coupe un cor; infection, gangrène, amputation et mort. Ne faites jamais couper vos cors, c'est la corrélation immédiate. Le MARCHER anti-gangrène et dissout; cors, verrues, durillons. Tontes Pharmacies. 450, FERCOCQ, St-Maur (Seine), 50

Concerts et Spectacles

Le JOURNAL DE ROUBAIX ne garantit pas la moralité des spectacles qui sont annoncés dans ses colonnes à titre d'information